

Les Infos de Base

mardi 30 décembre 2003
volume 6, numéro 18
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique *ACCÈS LÉGAL*^{md}. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 53 du 30 décembre 2003.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 53 du 30 décembre 2003, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 52 du 27 décembre 2003.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 53 du 30 décembre 2003, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 52 du 27 décembre 2003.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2003.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 30 avril 2003.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune entrée en vigueur cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement 2 en application de l'article 746 de la Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier, [R.R.Q., c. **A-7.03**, D. 1366-2003 du 17-12-03, (2003) 135 G.O. 2, 5794], nouveau;

Règlement sur l'allocation de présence et sur les frais de déplacement des membres du Comité conjoint des matériaux de construction, [R.R.Q., c. **D-2**, D. 1386-2003 du 17-12-03, (2003) 135 G.O. 2, 5853], nouveau;

Règlement numéro 707 concernant le régime de retraite d'Hydro-Québec, [R.R.Q., c. **H-5**, D. 1375-2003 du 17-12-03, (2003) 135 G.O. 2, 5796], nouveau;

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 13.2], a. 93;

Règlement numéro 699 concernant le régime de retraite d'Hydro-Québec, [R.R.Q., c. **R-15.1**, r. 0.3], abrogé.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>